

Opération: Aménagement de la Promenade des Arts et des Sports à Strasbourg Cronenbourg

**Réunion publique le
18 Mai 2022 à 19h00
sur site, à Cronenbourg**

Présents

Elu

M. LIBSIG, Elu référent du quartier de Cronenbourg - Sud

Services de l'Eurométropole

Mme. BELOUET, Direction de Territoire Hautepierre-Cronenbourg-Poteries-Hohberg

Mme. BOMBOLA, Direction de Territoire Hautepierre-Cronenbourg-Poteries-Hohberg

M. COQUARD, Direction espaces publics et naturels ;

Mme. HUBERT, Direction de Territoire Hautepierre-Cronenbourg-Poteries-Hohberg

Mme. JACOB-BOHN, Direction de Territoire Hautepierre-Cronenbourg-Poteries-Hohberg

M. RIO-DERREY, Direction espaces publics et naturels ;

M. SCHUPP, Direction de Territoire Hautepierre-Cronenbourg-Poteries-Hohberg

Mme. SIMON, Direction espaces publics et naturels

Participant.e.s :

Environ 30 à 35 participant.e.s.

Déroulé

M. LIBSIG :

Accueil et présentation du contexte de cet atelier de concertation.

La promenade des Arts et des Sports est une liaison piétonne reliant la route d'Oberhausbergen à la route de Mittelhausbergen. Elle s'inscrit dans un projet plus large de liaison mode doux entre le Parc de la Bergerie et l'ouest du quartier de Cronenbourg.

Par ailleurs elle concourt à la politique en faveur des déplacements piétons encouragée par la nouvelle municipalité au travers du Plan piéton.

La réunion de ce jour fait suite à une précédente rencontre qui s'était tenue en juillet 2021 pour présenter une des avancées du projet.

Présentations des Services de la ville et de l'Eurométropole

- Contexte global de la promenade des Arts et des Sports en lien avec l'éco-quartier des brasseries et brasseurs.
- Principe d'aménagement retenu pour la promenade
- Modifications intégrées issues des demandes réalisables émises à la précédente réunion publique
- Temps d'échange sur les possibilités à court et long terme pour l'aménagement de la surplageur située en partie centrale de la promenade.
- Planning prévisionnel travaux

Questions et échanges avec les participant.e.s

Sur les aménagements du projet de manière générale :

- L'une des premières questions qui a été posée concerne l'accessibilité des cycles à la promenade. ***En quoi cette promenade sera une promenade dite apaisée et comment éviter les flux cyclistes ?*** Mme Belouet répond qu'une piste cyclable est déjà présente sur la rue Alfred de Vigny et la rue Jacob. Cette promenade n'a pas pour vocation de devenir un itinéraire cyclable et des dispositifs de filtrage seront installés au niveau de chaque accès (croix de Saint-André ou rochers anti-franchissement).
- L'un des riverains a souhaité aborder plus précisément la question des polluants : ***quels types de polluants sont présents sur la promenade et pourquoi ne pas utiliser de plantes dépolluantes ?*** M. Rio-Derrey répond qu'il s'agit de métaux lourds et de dérivés du pétrole, liés notamment aux anciennes industries Kronenbourg. La solution retenue pour la gestion des polluants est de traiter la surface de promenade qui sera aménagée à l'aide d'un liant hydraulique, qui fera un effet de chape imperméable empêchant ainsi les contacts. Cette solution permet notamment d'éviter le déblai-remblai d'un volume conséquent de terres et leur stockage sur un site dédié. Les plantes dépolluantes ont quant à elles été envisagées, mais l'idée n'a finalement pas été retenue. Les plantes dépolluantes posent des problèmes de gestion (qui les arrache, comment...) et ne permettraient pas l'appropriation de cet espace par les riverains pendant 5 ans (risque élevé de contact avec les polluants).
- L'un des habitants se questionne également sur le type d'éclairage qui sera mis en place sur la promenade. En effet, un éclairage intelligent pourrait être étudié afin de ne pas créer de nuisance pour les riverains habitant le long de la promenade. La maîtrise d'œuvre va se rapprocher du

technicien en charge de l'éclairage de cette voie pour obtenir plus de précisions sur le type de matériel mis en place.

Sur les solutions d'aménagement de la surlargeur :

- Les trois solutions sont présentées : la prairie fleurie, la possibilité d'un aménagement « Strasbourg ça pousse » et les jardins potagers en lien avec une association ou un groupe d'habitants volontaires.

M. Lisbig rappelle que ces scénarii ne sont en aucun cas figés et que des adaptations sont possibles suite à cette réunion de concertation.

Il rappelle également qu'aucun arbre ne pourra être planté, en lien avec la pollution des sols (épaisseur de terre insuffisante dans le cas d'un décaissement sur 80cm et la mise en place d'un géotextile pour isoler la terre saine des terres polluées).

- Les habitants souhaitent revenir sur l'appropriation des jardins familiaux au cœur du quartier des Brasseurs. Aucun point d'eau n'est mis à disposition des habitants, ce qui complique l'entretien des jardins. Mme Belouet précise que cet espace est géré par ASL et ne dépend donc pas de l'Eurométropole de Strasbourg.

Cependant, certains habitants ont fait remarquer que l'ensemble des jardins étaient maintenant occupés et que les habitants se sont adaptés à cette contrainte : certains d'entre eux ont installé des récupérateurs d'eau dans leur jardin ou ramènent leur arrosoir.

- Certains des riverains se questionnent sur l'absence de nichoirs et d'hôtels à insectes dans le scénario de la prairie fleurie. ***Pourquoi ne pas avoir ce type de mobilier dans une prairie fleurie mais le proposer dans le cadre d'un « Strasbourg ça pousse » ?***

Les demandes formulées pour la réalisation d'hôtels à insectes, de mobilier sur mesure, ou autres, liés à la biodiversité et accueillant de la faune, seront à discuter et à faire valider par le service espace vert, futur gestionnaire de l'espace planté en prairie fleurie. M. Rio-Derrey va se rapprocher de ce service. Des précisions seront apportées lors de la prochaine réunion avec les riverains.

Le retour des habitants suite à l'atelier « Post-it » :

- 3 post-it reprennent l'idée d'une solution mixte, mêlant prairie fleurie, jardins partagés et dispositif « Strasbourg ça pousse »

- De nombreux habitants s'expriment sur la question des nuisances, aussi bien à l'oral, que sur les post-it. Les riverains ne souhaitent pas que cette promenade devienne un lieu de pause, avec des assises et des lieux de rencontre (bancs, tables, jeux pour enfants...).

En revanche, des corbeilles sont souhaitées le long de la promenade, afin d'éviter que les déchets ne soient jetés dans les espaces verts.

- 2 post-it soulèvent également la question du coût de cette opération. Quel budget sera alloué à cette opération ? M. Rio-Derrey a pu répondre au cas par cas : 200 000 € TTC (budget EMS) pour l'aménagement de la promenade, 150 000 € TTC (budget ville) pour la dépollution et l'aménagement de la surlargeur, des espaces verts et de l'éclairage public, à quoi s'ajoute une délibération supplémentaire de 60 000 € TTC (budget ville) pour permettre la gestion des terres polluées sur place.

- Enfin, une grande majorité des riverains se positionne en faveur d'une prairie fleurie, avec tout de même une réelle demande concernant les nichoirs et hôtels à insectes. 13 post-it font état de cette volonté.

Conclusion

M. Lisbig conclut en remerciant les habitants de leur participation. Les éléments évoqués lors de cette réunion seront pris en compte et intégrés par la maîtrise d'ouvrage et l'équipe de maîtrise d'œuvre. Un retour sera fait aux habitants en septembre sur la solution retenue et l'évolution du projet. Les travaux devraient démarrer en octobre 2022, pour une livraison au printemps 2023.

- **Planning et suites**

Septembre 2022 : Réunion publique d'information : présentation du projet d'aménagement retenu, planning avant démarrage travaux, suites possibles à la démarche participative.

Octobre 2022 : Démarrage des travaux.

Printemps 2023 : Travaux livrés et réceptionnés.